

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2011

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Série : S

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

SÉRIE S : coef. 3

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

*Le candidat doit traiter UN des trois sujets de géographie
de la première partie et UN des deux sujets d'histoire
de la deuxième partie*

GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

SUJET I. COMPOSITION

Organisation de l'espace et problèmes de la mégalopole japonaise.

SUJET II. COMPOSITION

Les États-Unis, pôle majeur de la mondialisation.

SUJET III. ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Les mobilités et les échanges au cœur de l'espace méditerranéen.

Liste des documents :

Document n° 1 : la Méditerranée frontière maritime de l'Union européenne.

Document n° 2 : les hydrocarbures dans le bassin méditerranéen.

Document n° 3 : le port de Tanger-Méditerranée.

Document n° 4 : deux millions et demi de visiteurs arabes par an.

Document n° 5 : échanges culturels en Méditerranée.

Questions

Première partie




Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Montrez le caractère dissymétrique des mobilités et des échanges dans l'espace méditerranéen représentés sur les documents 1 et 2.
2. Quels sont les aménagements liés au développement des échanges en Méditerranée (documents 2, 3 et 4) ?
3. Quelles sont les spécificités du tourisme entre pays de la rive sud de la Méditerranée (document 4) ?
4. Présentez la richesse des échanges culturels dans l'espace méditerranéen à l'aide des exemples du document 5.






Deuxième partie

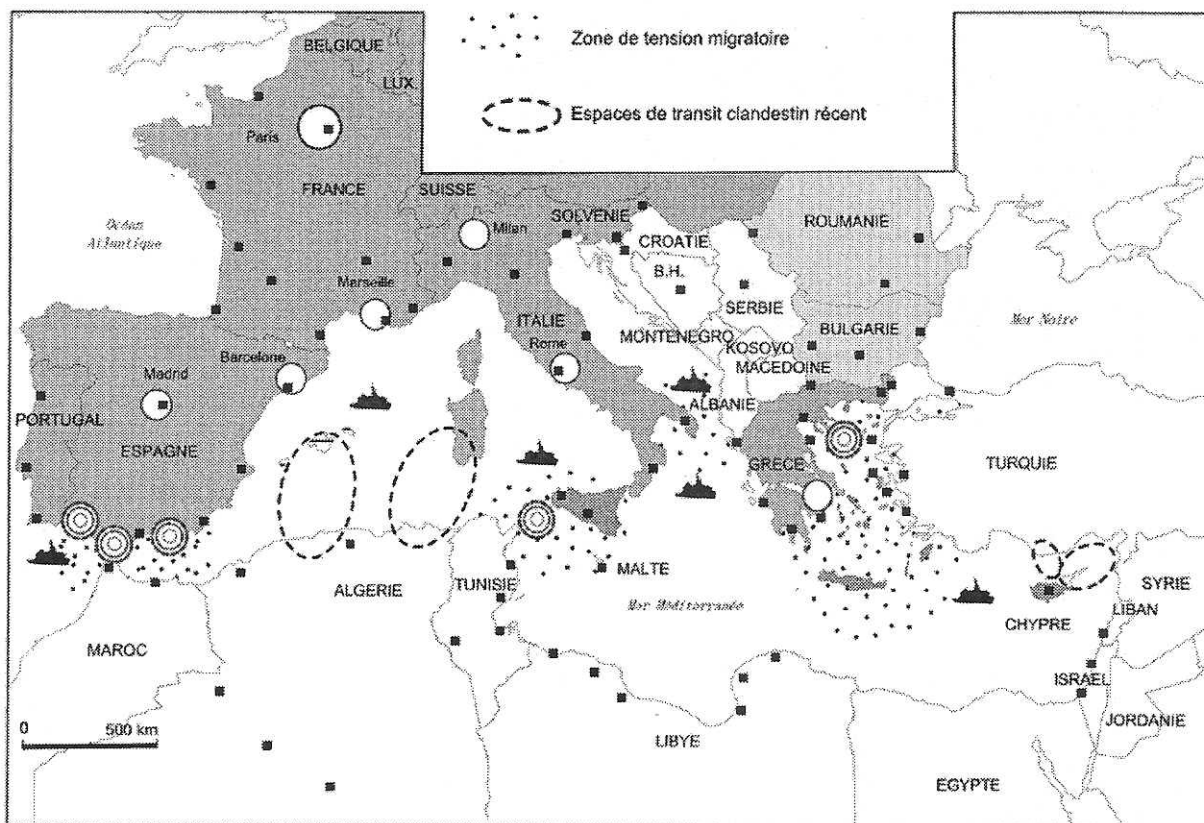
À l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : **Les mobilités et les échanges au cœur de l'espace méditerranéen.**

1. L'Union européenne

-  Pays appliquant les accords Schengen
-  Pays où les accords ne sont pas appliqués ou ont un statut dérogatoire
-  Principales métropoles d'accueil dans l'UE

2. Dispositifs de contrôle destinés spécifiquement à lutter contre l'immigration clandestine

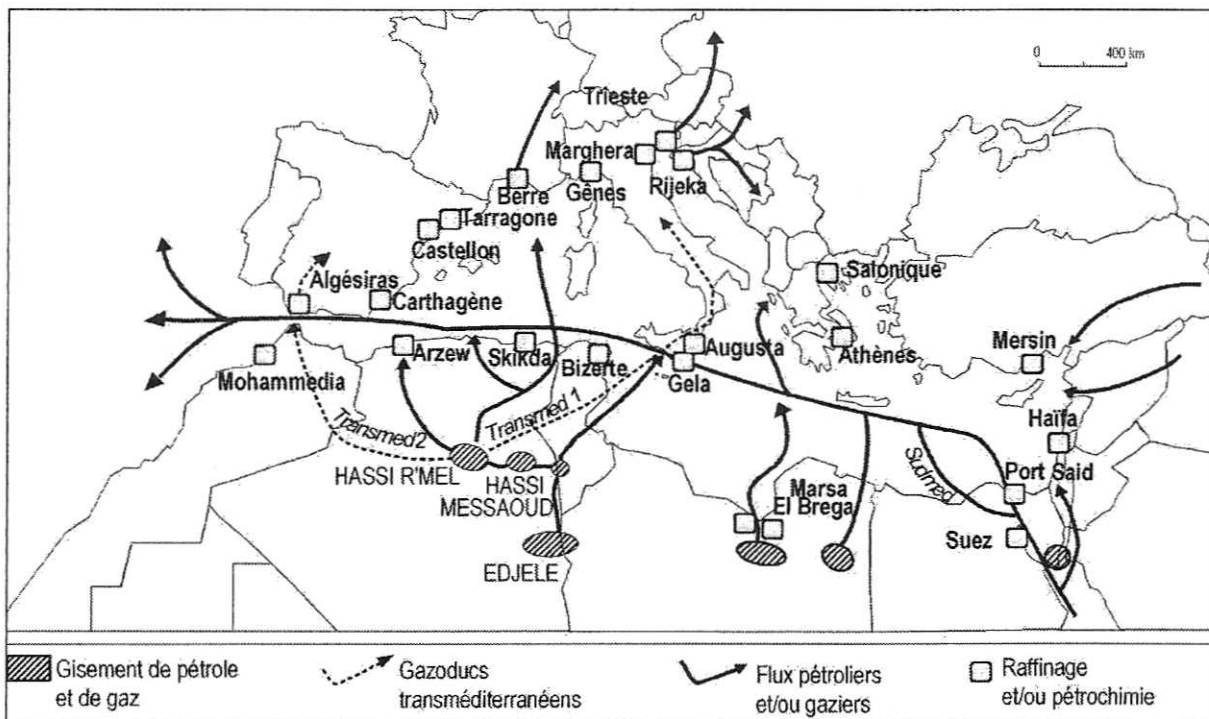
-  Radars thermiques à infrarouge, détecteurs ...
-  Remorqueurs et escales mobiles côtières
-  Principaux camps pour étrangers*
-  Zone de tension migratoire
-  Espaces de transit clandestin récent



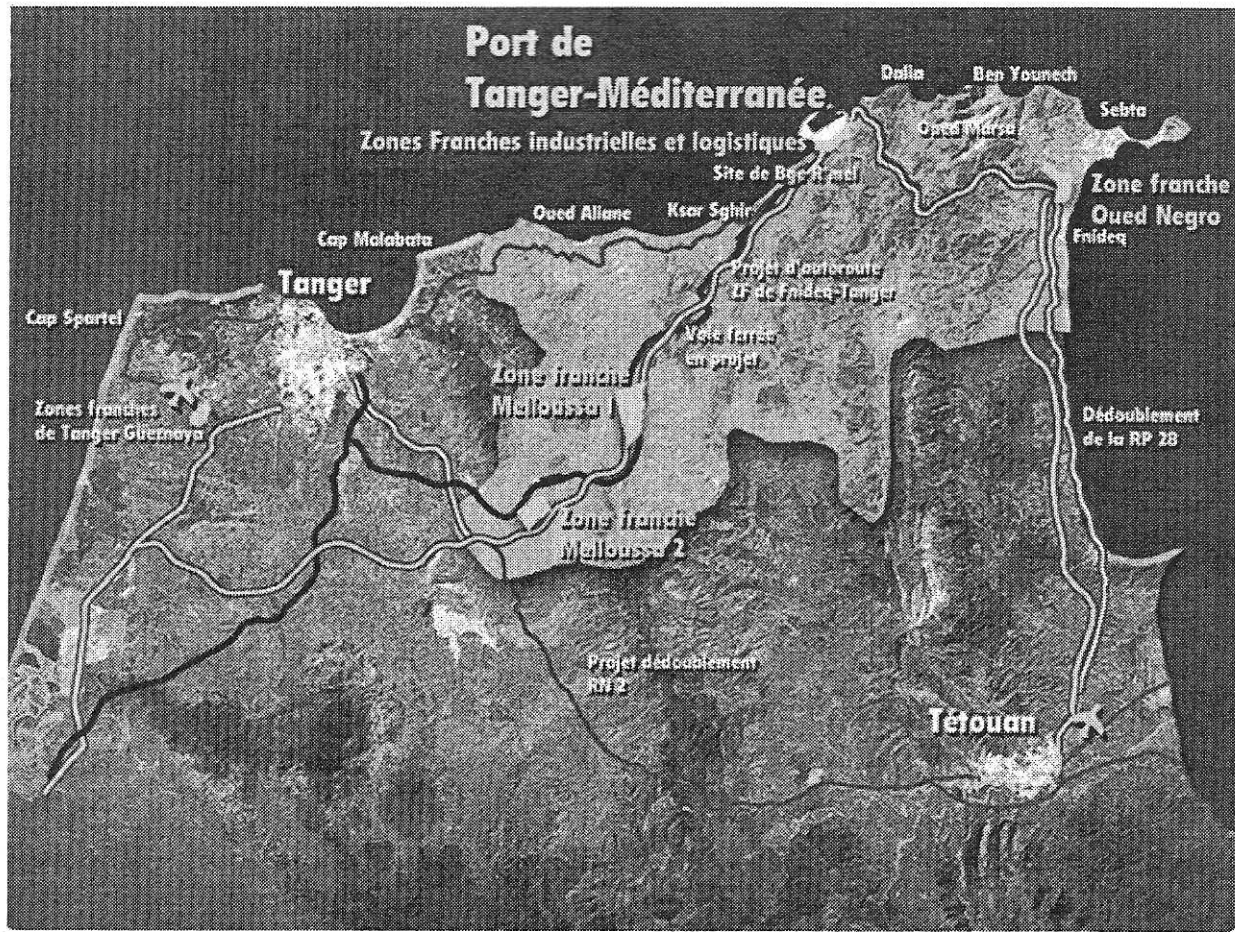
* camps pour étrangers en attente d'examen de leur demande d'admission ou en attente d'expulsion d'un État.

Source : d'après <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/>, consulté le 06/06/2010

Document 2 : les hydrocarbures dans le bassin méditerranéen.



Source : d'après <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/>, consulté le 06/06/2010



Source : www.google.fr (Google image) et www.tmsa.ma (Agence Spéciale Tanger Med) consultés le 05/06/2010.

Document 4 : deux millions et demi de visiteurs arabes par an.

Séduits, eux aussi, par la beauté des plages, la propreté et la sécurité du pays, un million d'Algériens viennent chaque été passer leurs vacances en Tunisie. En août, ils sont quelques 8 000 à franchir chaque jour la frontière, en voiture et en famille, pour gagner leurs lieux de prédilection, essentiellement Sousse, Nabeul et Hammamet.

Contrairement aux touristes européens, les Algériens ne passent pas par des tours-opérateurs. Ils s'installent dans des appartements meublés ou des villas. Les plus démunis (ou les plus imprévoyants) optent pour le camping sauvage sur la plage, une pratique en principe interdite. Les Libyens sont encore plus nombreux (1,5 million) à se rendre chaque année en Tunisie. Eux font essentiellement du « tourisme médical », en dehors des mois d'été. N'accordant aucune confiance aux hôpitaux de leur pays, ils viennent se faire soigner dans des cliniques privées tunisiennes, dont la qualité est reconnue. À l'inverse des Européens, de plus en plus nombreux à traverser la Méditerranée pour des opérations de chirurgie esthétique, les Libyens ont besoin de soins élémentaires (hypertension, diabète, etc.) autant que d'interventions lourdes.

Encore peu nombreux, les touristes originaires du Moyen-Orient pourraient devenir une clientèle non négligeable dans les années à venir. De grands projets (notamment le complexe des berges sud du lac de Tunis, une réalisation pharaonique de l'ordre de 14 milliards de dollars) sont financés par Dubaï ou d'autres pays du Golfe, désireux de placer leurs pétrodollars. « Il faut nous préparer à cette clientèle-là, habituée à venir non pas à deux mais à sept ou huit personnes, qui fait son shopping tard le soir et est exigeante, confie le directeur d'un grand hôtel de Tunis. Nous ne pourrions plus nous contenter de notre gentillesse légendaire ! »

Florence Beaugé

Source : www.lemonde.fr , Article paru dans l'édition du 09.11.07.



10^e Rencontre des Écoles d'Art à Istanbul

Du 3 au 8 mai 2010, ECUME et l'Université des Beaux-Arts Mimar Sinan ont mis en œuvre la 10^e Rencontre des Écoles d'Art de la Méditerranée. Organisé dans le cadre de "Istanbul, Capitale Européenne de la Culture 2010", cet événement a réuni plus de 100 représentants de 28 écoles d'art méditerranéennes, dont 5 de la Région PACA. [Voir les photos.](#)

Activités 2010



Rechercher

Actualités

Estaqu'Arts

Le 10 juin, ECUME a inauguré cette initiative de la Mairie du 8^e secteur par une conférence sur le thème "Art et territoire". Sur le site [Med'in Marseille](#), Rachida Brahim retrace l'événement. [En savoir plus](#) Posté le 22 juin 2010

Chants Sacrés en Méditerranée '10

Venez découvrir les artistes pressentis pour la XIX^e édition des "Chants Sacrés en Méditerranée". [Posté le 28 avril 2010](#)

Festival Architectures Contemporaines

Les 28 et 29 mai, l'Institut Supérieur de Musique de Damas a participé à un projet artistique avec l'Université de Provence. [En savoir plus](#) Posté le 28 avril 2010

Carnet de Bord

Recevez la lettre d'actualité :

Source : page d'accueil du site de l'Ecume, www.ecume.org, consulté le 23 juin 2010

Deuxième partie

HISTOIRE

COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés. Il répond aux questions posées.

SUJET I.

Discours de François Mitterrand devant le Parlement européen (25 octobre 1989)

[...]

Mesdames et Messieurs, ce tour d'horizon étant fait, chacun s'accordera pour dire que l'événement le plus important pour l'Europe, peut-être pour le monde, depuis la dernière guerre mondiale, c'est ce qui se passe en Europe de l'Est. Nous avons vécu pendant près d'un demi-siècle dans le cadre d'un ordre qui se défait sous nos yeux. C'était l'Europe de Yalta, expression consacrée, même si elle n'est pas historiquement exacte, l'Europe coupée en deux ou en trois, l'Europe des blocs et des systèmes. [...]

L'ordre ancien nous était connu, nous vivions avec. Il avait trouvé ses marques, diraient les sportifs, ses règles, diraient les juristes, ses habitudes, tout simplement. L'équilibre nouveau, essentiellement désirable, supposera une somme d'imagination, de volonté, d'efforts et de continuité que peu de générations ont connus avant nous. Cet équilibre sera multiple. Aux questions qui seront posées, il n'y aura pas de réponse unique. Bref, Mesdames et Messieurs, ce sera plus compliqué. Mais quel élan et quel espoir! Comme aux grandes heures de 1789, c'est le peuple dont la clameur se fait entendre, c'est la détermination du peuple qui commande à l'événement, qui fait s'écrouler les murs et les frontières, c'est le peuple qui trace le chemin par où passera ce siècle finissant, par où s'engageront les temps futurs. Voilà la grande nouvelle. De nouveau, les peuples bougent et quand ils bougent, ils décident. (*Applaudissements*)

Au nom de quoi ? De la liberté, la liberté tout simplement. Celle de vivre, de penser, d'agir, de servir ou d'aimer. Deux pays se détachent en avant-garde de ce mouvement, la Pologne et la Hongrie, mais observons cependant que cela n'est possible que parce que l'Union soviétique elle-même connaît et accepte, du moins dans ses dirigeants, une évolution qui la précipite elle-même dans de nouvelles difficultés, qui, loin de la claire démarche qui lui était offerte dans l'ordre ancien, la conduit désormais, et d'un pas incertain, vers des lendemains dont on ne sait s'ils chanteront. La Pologne et la Hongrie, l'Union soviétique et M. Gorbatchev, le rôle éminent, historique de M. Gorbatchev qu'il faut aider.

(*Applaudissements*)

[...] Je pense qu'une fondation européenne devrait être créée sans plus tarder. Je le proposerai au Conseil européen de Strasbourg. Je pense qu'une fondation européenne devrait être créée pour aider à cette formation des cadres. Et puis de grands projets cohérents, prioritaires : l'agriculture, les transports, le téléphone, les finances. [...]

Mais pourquoi ne pas aller plus loin ? Pourquoi ne pas intégrer les pays dont nous parlons selon le degré de leur engagement sur le terrain démocratique ? [...]

Bref, ma conclusion est simple. Il faut, Mesdames et Messieurs, tirer cette leçon qui consistera à renforcer et à accélérer la construction politique de l'Europe, seule réponse au problème qui nous est posé. (*Applaudissements*)

Mais, pour revenir sur le même terrain, oui, c'est l'accélération, c'est le renforcement de la construction communautaire de l'Europe qui contribuera de façon éminente à une évolution positive de l'Est. Non seulement nous nous doterons de moyens supérieurs, notre Communauté passera d'un stade à un stade supérieur, mais encore elle exercera une attraction plus forte sur le reste de l'Europe. Je vous demande : n'est-ce pas cela que nous voulons depuis le premier jour ? [...]

Source : Journal officiel des Communautés européennes (JOCE). 25.10.1989, n° 3-382.

Questions

1. Présentez l'auteur et les destinataires de ce discours.
2. Expliquez le passage souligné.
3. Au nom de quels principes « l'ordre ancien » en Europe est-il remis en cause ? Quels sont les acteurs importants de cette remise en cause ?
4. Quelles sont les mesures proposées par F. Mitterrand pour accompagner les bouleversements à l'Est ?
5. Ces mesures furent-elles concrétisées après 1989 ? Justifiez votre réponse à l'aide d'exemples précis.

Discours de Hô Chi Minh, le 2 septembre 1945 à Hanoi

« Tous les hommes ont été créés égaux. Le Créateur leur a conféré certains droits inaliénables. Parmi ceux-ci, il y a la vie, la liberté et la recherche du bonheur ». Ces paroles immortelles sont tirées de la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique en 1776. Prise dans un sens plus large, cette phrase signifie : tous les peuples ont le droit de vivre, d'être heureux, d'être libres.

La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de la Révolution française a également proclamé : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Ce sont là des vérités indéniables.

Et pourtant, depuis plus de quatre-vingts années, les impérialistes français reniant leurs principes, « liberté, égalité, fraternité » ont violé la terre de nos ancêtres et opprimé nos compatriotes. Leurs actes vont à l'encontre des idéaux d'humanité et de justice. Dans le domaine politique, ils nous ont privés de toutes les libertés. Ils ont constitué trois régimes politiques différents dans le Nord, le Centre et le Sud du Vietnam pour détruire notre unité nationale. Ils ont construit plus de prisons que d'écoles (...) Dans le domaine économique, ils nous ont exploités jusqu'à la moelle, ils ont réduit notre peuple à la plus noire misère et saccagé impitoyablement notre pays. Ils ont volé nos rizières, nos mines, nos forêts, nos matières premières. Ils ont détenu le privilège d'émission des billets de banque et le monopole du commerce extérieur. Ils ont inventé des centaines d'impôts injustifiables, acculé nos compatriotes, surtout les paysans et les commerçants, à l'extrême pauvreté.

Ils ont empêché notre bourgeoisie nationale de prospérer. Ils ont exploité nos ouvriers de la manière la plus barbare.

À l'automne 1940, quand les fascistes japonais, en vue de combattre les Alliés, ont envahi l'Indochine pour organiser de nouvelles bases, les colonialistes français se sont rendus à genoux pour leur livrer notre pays. Depuis, notre peuple, sous le double joug japonais et français, a été saigné littéralement. Le résultat a été terrifiant. Dans les derniers mois de l'année passée et le début de cette année, du Quang Tri au Nord Viet Nam, plus de deux millions de nos compatriotes sont morts de faim.

Le 9 mars dernier, les Japonais désarmèrent les troupes françaises. Les colonialistes français se sont enfuis ou se sont rendus. Ainsi, ils n'ont été nullement capables de nous « protéger », en l'espace de cinq ans, ils ont par deux fois vendu notre pays aux Japonais. Avant le 9 mars, à plusieurs reprises, la Ligue Viet Minh a invité les Français à se joindre à elle pour lutter contre les Japonais. Les colonialistes français, au lieu de répondre à cet appel, ont sévi de plus belle contre les partisans du Viet Minh. Lors de leur débandade, ils sont allés jusqu'à assassiner un grand nombre de prisonniers politiques incarcérés à Yen Bay et à Cao Bang (...)

Nous sommes convaincus que les Alliés, qui ont reconnu les principes de l'égalité des peuples aux conférences de Téhéran et de San Francisco, ne peuvent pas ne pas reconnaître l'indépendance du Vietnam. Un peuple qui s'est obstinément opposé à la domination française pendant plus de quatre-vingts ans, un peuple qui, durant ces années, s'est résolument rangé du côté des Alliés pour lutter contre le fascisme, ce peuple a le droit d'être libre, ce peuple a le droit d'être indépendant.

Pour ces raisons, nous, membres du gouvernement provisoire de la République démocratique du Vietnam, proclamons solennellement au monde entier : « Le Vietnam a le droit d'être libre et indépendant ».

Questions

1. Présentez l'auteur, l'objectif et le contexte de cette déclaration.
2. Sur quels principes Hô Chi Minh fonde-t-il ses revendications ? (vous utiliserez notamment l'allusion à « San Francisco »)
3. Quels sont les éléments du système colonial dénoncés par l'auteur ?
4. Quelle a été l'attitude de la France suite à cette déclaration ?
5. Qu'est devenu le Vietnam entre 1954 et 1975 ?